



Calendrier de la formation

> Dates : du 14 octobre 2026 au 10 Décembre 2027

> Formation en alternance à temps plein en continu

> Durée totale de la formation : 1202 heures dont : 602h en centre de formation, 600h minimum en structure d'alternance. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

> Enseignement théorique : 602 heures soit 35 heures par semaine

> Stage en milieu professionnel :

600 heures minimum pour les salariés, 600 heures minimum pour les demandeurs d'emploi sur des fonctions d'animateur technicien. Congés payés (en fonction de la CCN applicable)

> Parcours partiel : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.



Conditions d'admission

> Détenir les exigences décrites dans les "prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation".

> Présentation orale devant un jury, d'un dossier comprenant : CV, motivations aux diplôme/bloc(s) de compétences visé(s) + écrit sur table d'une durée de 2h00

> Date des entretiens : 8 juillet 2026 et 10 septembre 2026

> Individualisation des parcours de formation : en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors du module de positionnement



Retrait des dossiers de candidature

> Retrait des dossiers : à partir de Juin 2026

> Clôture des inscriptions : 14/09/2026

BPJEPS ASEC spécialité animateur

Mention « animation socio-éducative et culturelle »

Lieu : AMIENS

La formation

La formation prépare les professionnels de l'animation socio-éducative et culturelle à l'obtention du **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - Spécialité « animateur » mention « animation socio-éducative et culturelle »**. La formation comprend 4 blocs de compétences. Ces blocs peuvent être suivis de manière indépendante. Chaque bloc donne lieu à une certification.

A noter : les blocs 1 et 2 sont communs à tous les BPJEPS.

Objectifs et contenus des blocs de formation

Bloc de compétences 1 (RNCP39926BC01) : *Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation*

Objectifs

- ✓ Identifier le territoire et ses acteurs
- ✓ Analyser les besoins des publics, notamment ceux en situation de handicap
- ✓ Concevoir des projets innovants
- ✓ Maîtriser les outils de suivi et d'évaluation
- ✓ Connaître les enjeux du développement durable et les obligations administratives liées à l'activité.

Contenus

Diagnostic de l'environnement d'une structure
Acteurs du champ de l'animation
Connaissance des publics
Techniques d'entretiens et d'enquêtes
Méthodologie de projet
Gestion administrative du projet (moyens humains et techniques)
Conception et mobilisation d'outils de suivi et d'évaluation
Impact écologique du projet
Conduite d'une équipe (suivi, engagement, gestion de conflits)
Rédaction de bilan de projet

Bloc de compétences 2 (RNCP39926BC02) : *Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation*

Objectifs

- ✓ Maîtriser les outils de promotion des activités de la structure
- ✓ Savoir adapter un message aux différents publics, notamment aux personnes en situation de handicap
- ✓ Sélectionner les canaux de communication les plus pertinents et de concevoir des contenus clairs, attractifs et inclusifs.

Contenus

Connaissance des publics
Accessibilité de la communication
Outils de création de supports de communication
Sensibilisation aux médias et médias sociaux
Règles déontologiques et posture de l'animateur.

Prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation

- > Posséder une expérience minimum de **200 heures** dans l'animation ou un titre ou diplôme de dispense
- > Être titulaire d'un diplôme ou titre de **secourisme**
- > Satisfaire aux épreuves d'admission
- > Avoir **18ans à l'entrée en formation**

handicap mental, psychique & troubles dys

- > Pour les candidats dont la situation le nécessite, **notre référent handicap** (Deweer Yaël, yael.deweer@ufcv.fr) est disponible pour envisager **l'aménagement** de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

Organisme de formation

- UFCV
234 rue Saint-Hubert
59830 Bouvines
03-22-33-69-66
formationpro-hdf@ufcv.fr
> N° déclaration d'activité :
11750896975
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association loi 1901, reconnue d'utilité publique
> Siret : 775685621 00804

Lieu de formation

- UFCV
275 rue Jules Barni, Bât E
80000 Amiens
> Conditions d'accueil : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

Coûts

- Pour une estimation du coût, nous contacter.
Les **conditions générales de vente** applicables au jour de la commande sont consultables sur le site formation-professionnelle.ufcv.fr

Bloc de compétences 3 (RNCP39926BC03) : *Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure*

Objectifs

- ✓ Concevoir, animer et évaluer des séquences d'activités adaptées à tous les publics.
- ✓ Définir des objectifs pédagogiques clairs, à choisir des méthodes d'animation participatives et inclusives
- ✓ Créer un environnement sécurisé et stimulant
- ✓ Adapter ses pratiques aux besoins des participants
- ✓ Évaluer l'efficacité de ses interventions et ajuster son approche pédagogique.

Contenus

Connaissance des publics
Education populaire et méthodes pédagogiques engageantes
Conception de séquences et séances d'activités
Adaptation et évaluation des séquences d'activités
Gestion de la dynamique de groupe
Prise en compte du handicap
Gestion de conflits
Posture de l'animateur
Gestion des risques
Communication bienveillante
Développement du pouvoir d'agir
Analyse de pratique et outils d'évaluation

Bloc de compétences 4 (RNCP39926BC04) *Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle*

Objectifs

- ✓ Créer un environnement de confiance et favoriser le lien social au sein du groupe.
- ✓ Être en capacité de diffuser une information vérifiée sur les enjeux sociétaux : développement durable, valeurs de la République, lutte contre les discriminations, violences sexuelles et sexistes...
- ✓ Prévenir les conflits et favoriser le bien-être de tous.

Contenus

Connaissance des structures
Connaissance des publics
Multiculturalité et interculturalité
Valeurs de la république et de la laïcité et enjeux sociétaux
Gestion des conflits
Aménagement des espaces
Déplacement et sécurité
Rythme des publics
Dynamique de groupe et expression libre
Compétences psycho-sociales

Modalités d'obtention de la certification

Le diplôme est obtenu par capitalisation des **4 blocs de compétences**, après validation du jury régional de la DRAJES. Les modalités de certification sont les suivantes :

Bloc de compétences 1 (RNCP39926BC01) :

Production d'un document écrit présentant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique. Le document sera support à un entretien avec le jury.

Bloc de compétences 2 (RNCP39926BC02) :

Production d'un ou plusieurs supports présentant 2 actions de valorisation d'activité ou de projet (supports de communication notamment) mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents. Ce document sera support à un entretien avec le jury.

Références de la formation

- > **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - Spécialité « animateur »** mention « animation socio-éducative et culturelle »
- > Cours par correspondance : non
- > Utilisation du multimédia : oui
- > Formation ouverte à distance : partielle
- > Diplôme d'État : arrêté du 9 novembre 2024
- > Autorité de certification : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative sports.gouv.fr
- > Niveau visé : 4
- > Codes métiers : NSF 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs, NSF 335t : Animation touristique et culturelle
- > Formacodes : 15436 : Éducation sportive, 44067 : Animation socioculturelle ;
- > ROME : G1202, G1203
- > Code Certif Info : 117943
- > N° fiche RNCP : 39926-date d'enregistrement : 09/12/2024 date d'échéance
- D'enregistrement 29/11/2029
- > Code CPF : 241669

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

> L'action de formation est encadrée par un **formateur référent** et le **responsable des formations**. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une **forte expérience** dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.

> Des **intervenants extérieurs qualifiés** et recrutés par l'UFCV seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

Bloc de compétences 3 (RNCP39926BC03) :

Production d'un document écrit personnel présentant des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, et de conduire une séance d'activités devant les évaluateurs. Le document ainsi que la séance seront supports à un entretien avec le jury.

Bloc de compétences 4 (RNCP39926BC04) :

Production d'un document écrit personnel présentant l'organisation et l'encadrement du « vivre ensemble » au sein de sa structure d'alternance pédagogique. Ce document sera support à un entretien avec le jury.

Modalités, moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

Cette formation en présentiel vous propose un apprentissage dynamique et varié, basé sur les méthodes pédagogiques actives. **Vous alternerez :**

- > Des **apports théoriques** pour comprendre les fondamentaux.
- > Des **ateliers pratiques** pour mettre en application vos connaissances (jeux de rôles, projets de groupe...).
- > Des **visites de terrain** pour découvrir le monde professionnel où vous serez susceptibles d'exercer (Centres Sociaux, Clubs de Jeunes, Accueils de loisirs, Ehpad ...)
- > Des **stages en entreprise** pour acquérir une expérience concrète.

L'action de formation dispose :

- > d'un **équipement adapté** (salles avec vidéoprojecteurs, matériel sportif, ressources documentaires...)
 - > d'un **fonds documentaire** composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
 - > d'une **connexion Wi-Fi** et un **portail stagiaire** permettant d'accéder au planning de la formation et aux ressources associées aux séances.
- Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Formation à distance : quelques séances de formation pourront être proposées à distance.

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Phase de positionnement :

Livret d'évaluation basé sur le référentiel de certification.
Constitution du parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) afin de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)

Pendant la formation :

Suivi du plan de formation avec tuteur.
Évaluations intermédiaires (référentiel de certification).
Évaluations individuelles et collectives à chaque regroupement.
Synthèses d'évaluation individuelles et de satisfaction disponibles.

Engagement qualité des formations

- > Certification Qualiopi n°2411_CN_04819_V2 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)
- > Référencement Datadock
- > Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site formation-professionnelle.ufcv.fr

Calendrier de la formation

CALENDRIER BPJEPS ASEC AMIENS - 2026/2027

OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 J	1 D	1 M	1 V Jour de l'an	1 L	1 L	1 J BC3	1 S Fête du Travail	1 M	1 J BC1	1 D	1 M	1 V BC1	1 L	1 M
2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V BC3	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J BC1	2 S	2 M	2 J BC4
3 S	3 M	3 J BC1	3 D	3 M	3 M	3 S	3 L BC1	3 J	3 S	3 M	3 V BC4	3 D	3 M	3 V BC4
4 D	4 M	4 V BC2	4 L	4 J BC1	4 J	4 D	4 M BC3	4 V	4 D	4 M	4 S	4 L	4 J BC1	4 S
5 L	5 J BC4	5 S	5 M	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 M CERTIF BC4	5 V	5 D
6 M	6 V BC3	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J Jeudi de l'abandon	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 M	7 S	7 L	7 J BC4	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L BC4	7 V	7 M	7 S	7 J BC2	7 D	7 M RATT BC1-2
8 J	8 D	8 M	8 V BC3	8 L	8 L	8 J BC2	8 S Victoire des Alliés 1945	8 M	8 J BC3	8 D	8 M	8 V BC1	8 L	8 M
9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V BC2	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J BC4	9 S	9 J	9 J COPI3
10 S	10 M	10 J BC3	10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J BC3	10 S	10 M	10 V BC1	10 D	10 M	10 V BC1
11 D	11 M	11 V TRE 1	11 L	11 J BC3	11 J	11 D	11 M	11 V BC4	11 D	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 L	12 J	12 S	12 M	12 V BC4	12 V	12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 M	12 V BC1	12 D
13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 J BC3	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 M	14 S POS	14 L	14 J BC3	14 D	14 D	14 M	14 V BC2	14 L	14 M	14 S	14 M	14 J BC2	14 D	14 M
15 J	15 D POS	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J BC3	15 S	15 M	15 J Fête Nationale	15 D	15 M	15 V BC2	15 L	15 M
16 V	16 L POS	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V BC1	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 S	17 M	17 J BC1	17 D	17 M	17 M	17 S	17 L Lundi de Pentecôte	17 J	17 S	17 M	17 V BC4	17 D	17 M	17 V
18 D	18 M	18 V BC1	18 L	18 J BC1	18 J	18 D BC2	18 D	18 M	18 V	18 D	18 S	18 L	18 J	18 S
19 L	19 J	19 S	19 M	19 V BC3	19 V	19 D BC2	19 L	19 M	19 S	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 V	20 D	20 S	20 M	20 S	20 M	20 J BC4	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 M	21 S	21 L	21 J BC1	21 D	21 D	21 M	21 V COPI2	21 L	21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 J	22 D	22 M	22 V BC3	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J BC4	23 S	23 M	23 J
24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J BC2	24 S	24 M	24 V BC4	24 D	24 M	24 V
25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 J	25 D BC3	25 D	25 M	25 V	25 D	25 S	25 L	25 J	25 S
26 L	26 J BC3	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 V COPIL1	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 J BC2	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 M	28 S	28 L	28 J BC4	28 D	28 D	28 M	28 V BC2	28 L	28 M	28 S	28 M	28 J	28 M	28 M
29 J	29 D	29 M	29 V BC3	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J BC3	30 S	30 M	30 J
31 S	31 M	31 J	31 D	31 M	31 M	31 M	31 L	31 M	31 S	31 M	31 M	31 D	31 D	31 V

BC	Jours
BC0	9
BC1	24
BC2	13
BC3	22
BC4	18
TOTAL	86

Certifications	
BC1-2	9 novembre 2027
BC3	5/05 au 30/06/2027
BC4	5 octobre

Rattrapages	
BC1-2	7 décembre 2027
BC3	01/10 au
BC4	16 novembre

RIC	
MERCREDI 1 JUILLET 2026 14h - UFCV AMIENS	
JEUDI 3 SEPTEMBRE 2026 14h - UFCV AMIENS	

TESTS DE SELECTION ECRITS ET ORAUX	
MERCREDI 8 JUILLET 2026 14h - UFCV AMIENS	
JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 14h - UFCV AMIENS	

